

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 25/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

**IMMEUBLE BATI
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE**

IDENTIFIANT : XX-F1-DR0406

Adresse : place de la Victoire

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1876 (concours), 1880-1888 (construction), 1902-1922 (extension)
Maîtrise d'œuvre : Jean-Louis Pascal, architecte, Louis Ernest Barrias et Pierre-Jules Cavalier, sculpteurs
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux / ministère de l'Instruction publique

COMMENTAIRES

Cette faculté fait partie des grands équipements construits à Bordeaux sous la Troisième République, et en particulier ceux programmés après la défaite de 1871 pour redonner son éclat à la France et à son système éducatif.

Bordeaux se dote, non sans mal, dès cette époque, de trois grandes facultés au centre ville : celle de droit est construite entre 1872 et 1874 par Charles Burguet sur la place Pey-Perland, celle de médecine et de pharmacie, place de La Victoire, par Jean-Louis Pascal après un concours organisé en 1876, celle de lettres, sur l'actuel cours Pasteur par Charles Durand entre 1880 et 1886.

Le site :

L'emplacement, à l'extrémité du cours Saint-Jean (de la Marne) et de la place d'Aquitaine (de La Victoire), était occupé par l'hospice des Incurables. Le cours Saint-Jean accueillait déjà des institutions de ce genre, comme du reste de nombreux quartiers et faubourgs sud de Bordeaux. L'hôpital des Incurables, fondé en 1743, gênait la circulation et l'embellissement de la place d'Aquitaine, il fut déplacé là où on le retrouve encore au début du XIXe siècle, à l'alignement nord-est de la place, entre la rue des Incurables (Elie-Gintrac) et la rue Entre-deux-places (car elle reliait les nouvelles places d'Aquitaine et des Capucins), aujourd'hui rue Paul Broca.

Sur le cadastre de 1854, les bâtiments de l'hospice (et de celui de la maternité adjacent) sont toujours présents et la rue Entre-deux-places n'est toujours pas alignée.

La construction de la faculté de médecine va engendrer la disparition de ces édifices ainsi que de toutes les maisons périphériques adjacentes, dans l'îlot compris entre la place et la rue Botanique (prolongement de la rue Leyteire). Le gigantesque palais universitaire occupe ainsi entièrement un vaste îlot.

Le concours et la construction du palais universitaire :

Le projet fut remporté par l'architecte Jean-Louis Pascal après un concours organisé en 1876. Ce concours eut un écho dépassant largement le cadre local, les lauréats venaient de tous horizons mais étaient tous, plus ou moins, fraîchement sortis de l'Ecole des beaux-arts. La forme trapézoïdale et l'exiguïté du terrain des Incurables étaient des obstacles de poids. De fait, à l'exception d'un seul lauréat, tous proposèrent des plans présentant la façade principale sur la place d'Aquitaine, en développant dans l'îlot des séquences est-ouest. La cour d'honneur, ou un large vestibule, un grand amphithéâtre central et des laboratoires se situaient dans des ailes ou en annexes, rejetées à l'arrière.

Le choix de l'architecte Pascal ne fut pas unanime et immédiat : le coût acceptable de ce projet, et une certaine expérience du candidat rassura le jury.

Les plans furent approuvés en décembre 1877, mais les travaux ne commencèrent qu'en mai 1880, concurrencés par la nouvelle université de Toulouse qui menaçait de réduire les crédits d'Etat pour cette faculté de Bordeaux. L'édifice fut inauguré en 1888. La même année, on décida d'élever devant la façade le groupe biparti de sculptures en marbre représentant, à gauche, *La Nature* « sous les traits d'une femme soulevant de ses deux bras, d'un geste lent et comme à regret, les voiles dont elle était enveloppée » ; à droite, la vieille *Science* « drapée de longs plis dans l'attitude de la réflexion et de l'attention ». Cinq bustes furent placés dans les entrecolonnes de l'avant-corps de la façade principale. L'Etat participa pour moitié aux dépenses et fournit les marbres à condition d'avoir un regard sur le choix des artistes (parisiens pour la plupart, seuls Prévot et Pierre Granet furent choisis par la municipalité). On disposa ainsi les bustes de Jussieu, Laennec, Bichat, Dupuytren et Lavoisier, c'est-à-dire le représentant de l'Anatomie au centre, assisté de la Médecine et de la Chirurgie, avec aux extrémités la Botanique et la Chimie.

L'extension du bâtiment :

Le programme initial était le regroupement des unités de pharmacie et de médecine dans un seul établissement mais plus tard on avait prévu sa scission en deux parties, dont l'une à Saint-Raphaël. Le pari de l'architecte fut de croire dès 1885 que l'ensemble des services serait regroupé au même endroit. Pari réussi puisque la Ville acquit en 1899 la partie est de l'îlot jusqu'à la rue Leyteire. Le plan d'extension fut donné le 28 janvier 1902. Suivant un système de constructions pavillonnaires, Pascal installa côté nord, rue Paul-Broca, le laboratoire de médecine expérimentale, l'Institut Pasteur et colonial et le laboratoire d'anatomie pathologique ; côté sud (rue Elie-Gintrad), le laboratoire de médecine légale et la morgue dans un bâtiment, celui de physique biologique dans un autre. En façade sur la rue Leyteire s'étendent les bâtiments de pharmacie. Les travaux commencés en 1908 furent interrompus pendant la guerre et reprurent ensuite jusqu'en 1922.

Les intérieurs :

Le bâtiment d'ensemble s'organise à peu près symétriquement suivant l'axe longitudinal de l'îlot. Au rez-de-chaussée les espaces remarquables sont d'abord le vestibule et le grand escalier. Après une galerie transversale on arrive dans un vestibule carré appelé « atrium » par l'architecte qui distribue les amphithéâtres côté nord et sud. Vient ensuite la grande cour trapézoïdale dont le portique distribue les salles de cours et d'examen. L'étage est plus particulièrement réservé à la bibliothèque qui occupe une position privilégiée au-dessus du vestibule et aux collections ethnologiques réunies par les médecins locaux.

La monumentalité urbaine de cet édifice :

Sur la place d'Aquitaine, la façade de cette institution est dominée par son avant-corps qui regroupe donc vestibule et bibliothèque. Le premier niveau de bossages est percé de cinq baies à jambages inclinés. L'étage développe un ordre colossal ionique dont la corniche est surmontée d'un attique. Chaque travée est percée d'une grande baie à l'allège assez haute pour servir d'appui aux rayonnages de la bibliothèque et ne pas distraire le regard des étudiants.

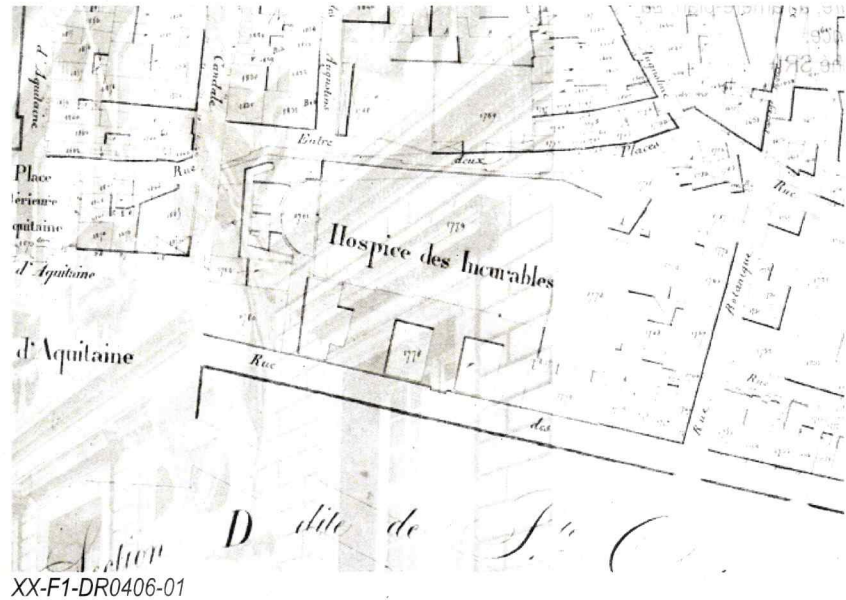
De part et d'autre du corps central couronné par un toit brisé percé d'œils-de-bœuf, se développent trois travées sur trois niveaux. L'étage est percé de colonnes toscanes engagées supportant un entablement. Sept travées sont reprises selon cette même ordonnance sur les rues latérales, après une chaîne d'angle en bossage, ce qui assure la continuité de la façade principale sur les rues secondaires.

Aucun des trois édifices universitaires construits par la Ville de Bordeaux sous la Troisième République n'a bénéficié d'un emplacement avantageux et d'une perspective frontale comme leur architecture l'exigeait (Laroche). La faculté de droit est la moins bien lotie, en face du flanc sud la cathédrale. Celle de lettres, cours Pasteur, ne bénéficie que des 19 m de largeur de ce cours comme recul.

La faculté de pharmacie et de médecine est certainement le palais universitaire qui bénéficie du plus de recul sur la place de la Victoire pour que son architecture soit dévoilée de loin et sa monumentalité affirmée. La vision perspective biaisée à laquelle la façade est soumise et l'écrasante proportion de l'édifice par rapport aux modestes maisons de Portier sur la place d'Aquitaine donne donc à cet édifice monumental une position urbaine tout à fait surprenante.

IMAGES

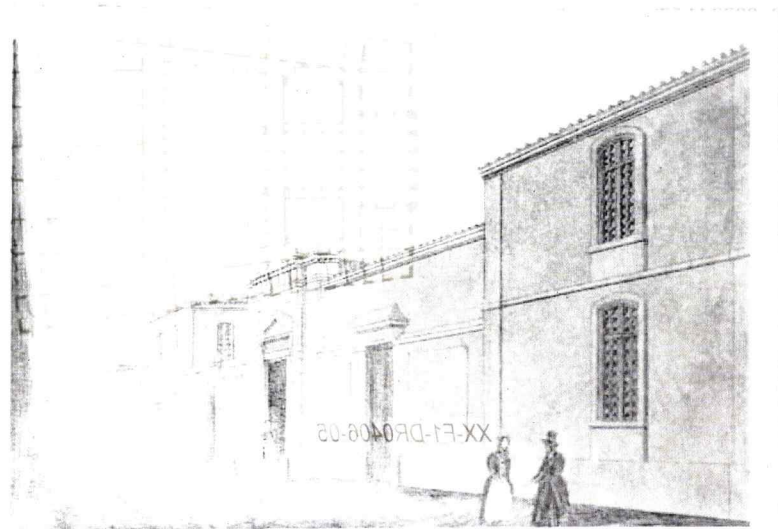
L'hospice des Incurables sur
le cadastre de 1820-1830.
(AMB)



L'hospice des Incurables sur
le cadastre de 1854.
(AMB)

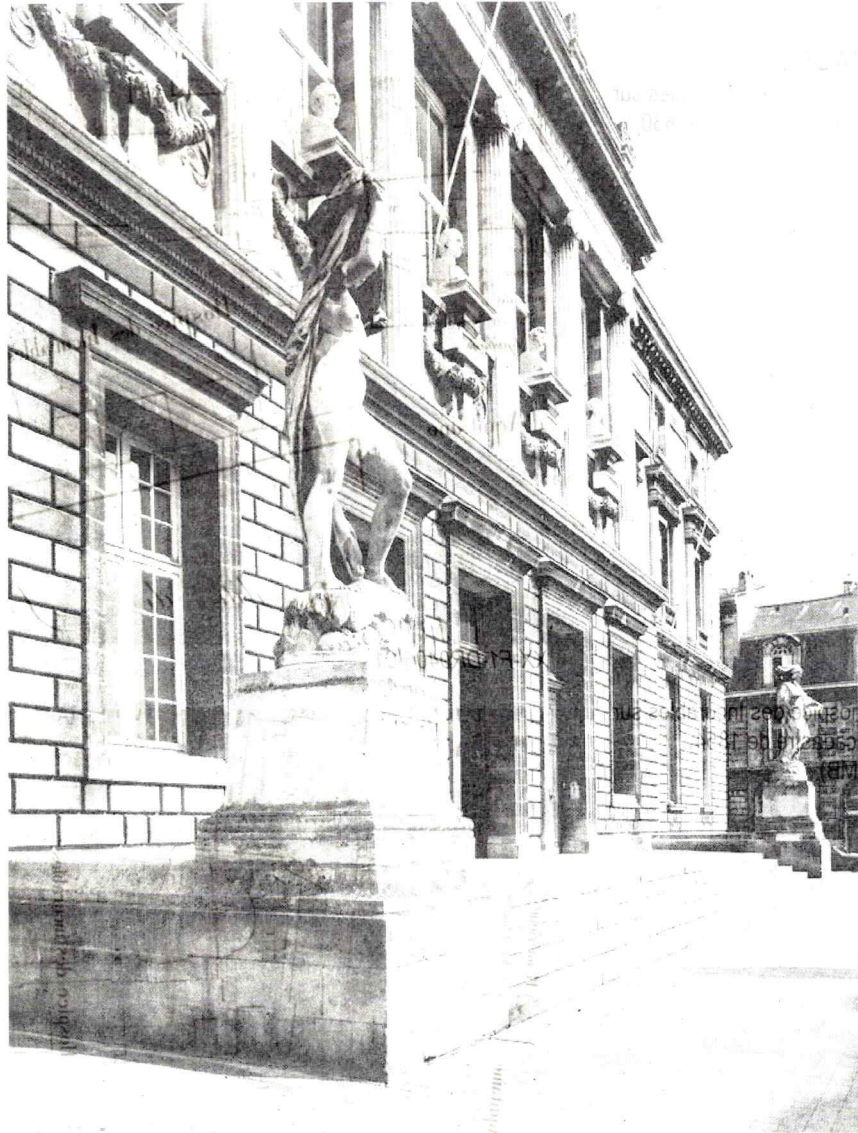


Hôpital des Incurables, place
de La Victoire.
(Aquarelle d'A. Bordes, vers
1840)



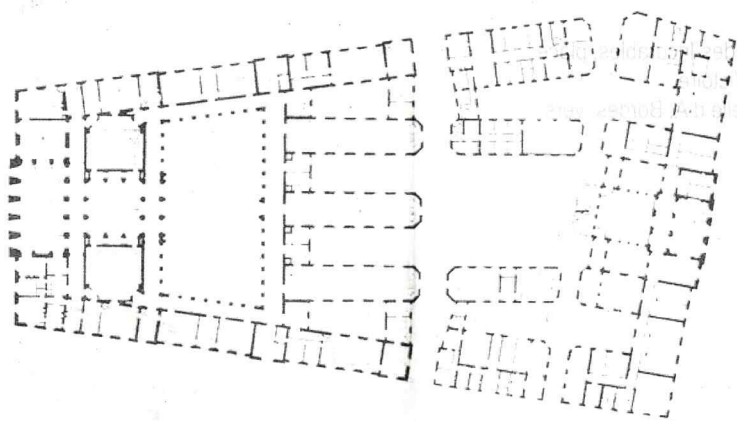
XX-F1-DR0406-03

Elévation sur la place de la Victoire, au premier plan, *La Victoire*, à l'arrière-plan, *La Nature*, à l'arrière-plan, *La Science*.
(Cliché SRI)



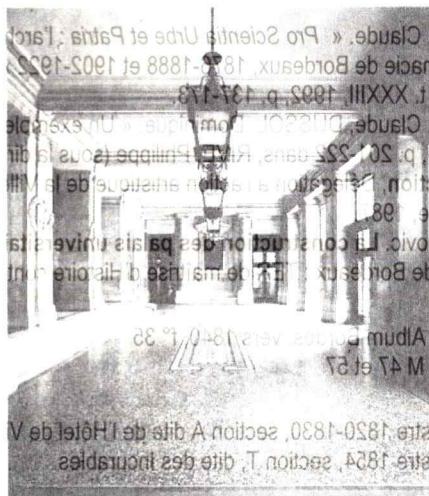
XX-F1-DR0406-04

Plan du projet d'extension du rez-de-chaussée, 1902, J.-L. Pascal, arch.
(AMB, 6872 M 57)



XX-F1-DR0406-05

A gauche, le vestibule.
A droite, l'escalier principal.
(Clichés SRI)

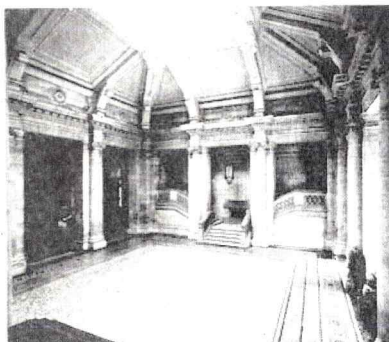


XX-F1-DR0406-06

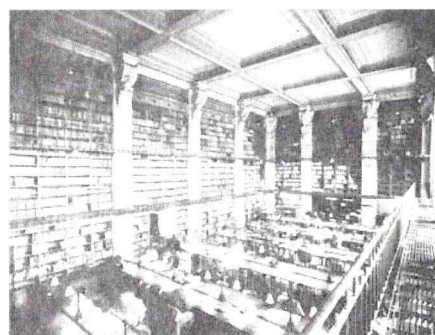


XX-F1-DR0406-07

A gauche, l'atrium.
A droite, la bibliothèque.
(Clichés SRI)

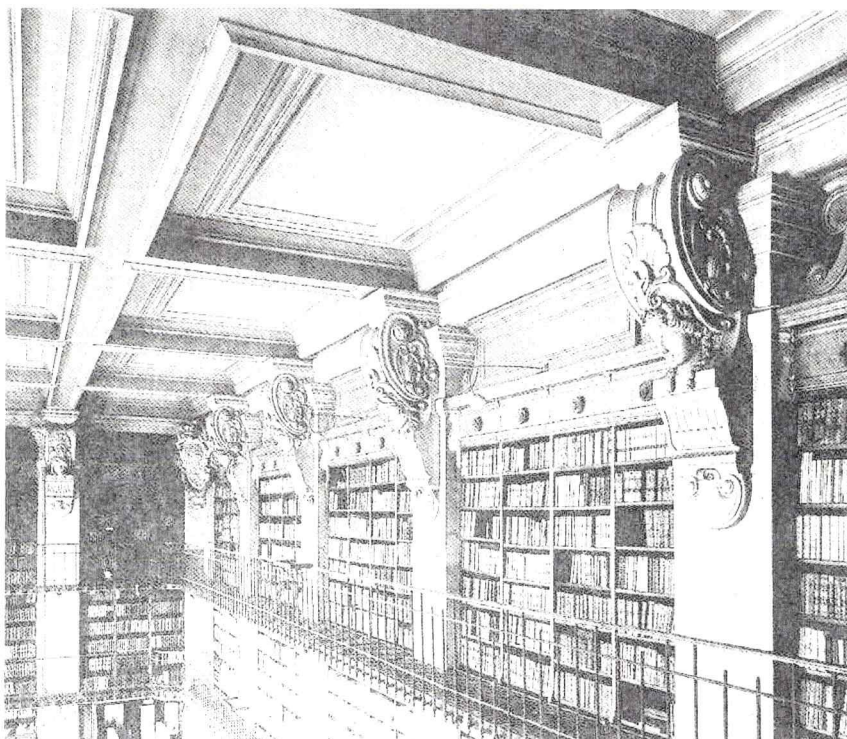


XX-F1-DR0406-08



XX-F1-DR0406-09

La bibliothèque (détail).
(Clichés SRI)



XX-F1-DR0406-10

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

OA1-DC_34 / FU1-DU_88 / OA1-DS_1 / 42-F1-DS0145

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 233-238.
DESGRAVES, Louis. **Evocation du vieux Bordeaux**. Paris : Editions de Minuit, 1960, p.

231.

LAROCHE, Claude. « *Pro Scientia Urbe et Patria* : l'architecture de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, 1876-1888 et 1902-1922 », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. XXXIII, 1992, p. 137-173.

LAROCHE, Claude, DUSSOL, Dominique. « Un exemple provincial : les facultés de Bordeaux », p. 201-222 dans, RIVE, Philippe (sous la dir. de), **La Sorbonne et sa reconstruction**, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, L'œil et la main, La Manufacture, 1987.

POUX, Ludovic. **La construction des palais universitaires de Bordeaux au XIXe siècle**. Université de Bordeaux : TER de maîtrise d'Histoire contemporaine, 1993.

SOURCES

Arch. SAB, Album Bordes, vers 1840, f° 35

AMB, 6872 M 47 et 57

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section A dite de l'Hôtel de Ville

AMB, cadastre 1854, section T, dite des Incurables